



## Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4

**Demande n° :** 2018-5424  
**Demande :** Nouvelle préparation commerciale (caractéristiques chimiques des produits) – Garantie, identité des produits de formulation, proportion des produits de formulation  
**Produit :** Bellacide 355  
**Numéro d'homologation :** 33608  
**Principe actif (p.a.) :** Chlorure de tributyltétradécylphosphonium  
**Numéro d'homologation de l'ARLA : 3054953**

### But de la demande

Le but de la présente demande était d'homologuer le Bellacide 355, une nouvelle préparation commerciale pour supprimer les bactéries qui forment des biofilms, et les bactéries sulfatoréductrices (BSR) dans les eaux de récupération assistée des hydrocarbures et des fluides de fracturation.

### Évaluation des propriétés chimiques

Le Bellacide 355 est préparé sous forme de solution contenant du chlorure de tributyltétradécylphosphonium à une concentration de 5,0 %. Cette préparation commerciale a une masse volumique de 1,0 g/ml et un pH de 7,34. Les données requises sur la chimie relativement au Bellacide 355 ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

### Évaluations sanitaires

Le Bellacide 355 est classé comme entraînant une toxicité aiguë modérée par voie orale, présentant une faible toxicité aiguë par voie cutanée, comme étant hautement toxique par inhalation, corrosif pour les yeux et la peau, et n'est pas un sensibilisant cutané.

L'utilisation du Bellacide 355 pour supprimer les bactéries qui forment des biofilms ou les bactéries sulfatoréductrices dans les eaux de récupération assistées des hydrocarbures et les fluides de fracturation ne devrait pas occasionner d'exposition professionnelle potentielle ou d'exposition potentielle des tierces personnes lors de l'utilisation homologuée du chlorure de tributyltétradécylphosphonium. Il ne devrait pas y avoir de risque préoccupant si les travailleurs suivent le mode d'emploi de l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué sur l'étiquette.

Une évaluation d'exposition alimentaire n'était pas requise pour la présente demande.

### **Évaluation environnementale**

L'homologation du Bellacide 355 est appuyée d'un point de vue environnemental. Les énoncés requis de réduction des risques et de danger pour l'environnement sont inclus sur l'étiquette du produit.

### **Évaluation de la valeur**

Une étude en laboratoire a été fournie pour appuyer la valeur du Bellacide 355 comme myxobactéricide industriel aux fins d'utilisation dans l'industrie de la production de gaz et de pétrole. L'étude a démontré que le produit était efficace pour supprimer des espèces représentatives de contaminants microbiens dans les fluides représentatifs des utilisations de champs pétrolifères, telles que les injections d'eau et les fluides de fracturation, lorsqu'ils sont utilisés aux doses indiquées sur l'étiquette. Par conséquent, il a été démontré que le Bellacide 355 a une valeur acceptable comme myxobactéricide à ces fins.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des renseignements fournis, et a jugé les renseignements suffisants pour appuyer l'homologation du Bellacide 355.

## Références

<b>PMRA Document Number</b>	<b>Référence</b>
2928695	2018, Formulation Process, DACO: 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3 CBI
2928697	2018, Enforcement Analytical Method, DACO: 3.4.1 CBI
2928698	2004, Bellacide 355: Product Chemistry, Series 63, DACO: 3.5.1, 3.5.2, 3.5.3 CBI
2928699	2018, Chemical and Physical Properties, DACO: 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.15, 3.5.4, 3.5.5, 3.5.8 CBI
2928700	2004, Chemical and Physical Properties Evaluation of Bellacide 355, DACO: 3.5.6, 3.5.7, 3.5.9 CBI
2928701	2005, 30-Day Accelerated Stability Evaluation of Bellacide 355, DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI
2447976	2014, Value Summaries, DACO: 10.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.3.1, 10.3.2
2447978	2000, Bellacide 350 Product Information, DACO: 10.2.1
2928715	2016, Biocidal Efficacy of Bellacide 355 Under Oilfield Conditions, DACO: 10.2.3.1, 10.2.3.3

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9